

Extrait du site UGTG.org

url :Ã <http://ugtg.org/spip.php?article1719>

HAITI : le combat pour les droits ouvriers continue... Lettre de FignolÃ© Saint Cyr, secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la CATH Ã l'EIT

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 14 fÃ©vrier 2012

Mis Ã jour le : mardi 14 fÃ©vrier 2012

UGTG.org

Une lettre de FignolÃ© Saint Cyr, secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la Centrale autonome des travailleurs haÃ©tiens (CATH) Ã l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples (EIT)

Salut chers camarades,

Voici quelques nouvelles du combat que nous menons ici, en HaÃ©ti, pour la rÃ©intÃ©gration de nos deux camarades, Dieubenite et Bien-AimÃ©, licenciÃ©s de la zone franche de Ouanaminthe pour activitÃ© syndicale et des six autres, membres du syndicat SOTA, eux aussi licenciÃ©s pour activitÃ© syndicale dans une autre zone franche de Port au Prince.

Je dois en premier lieu vous informer que ces six syndicalistes de SOTA ont Ã©tÃ© rÃ©intÃ©grÃ©s. C'Ã©tait un premier rÃ©sultat de la bataille que nous menons pour imposer le respect des lois du travail et des conventions de l'OEIT.

Cependant, malgrÃ© les protestations, ici en HaÃ©ti, et Ã l'Ã©chelle internationale, se traduisant par de nombreux messages dont nous remercions l'Entente internationale des travailleurs et des peuples et les organisations ouvriÃ©res qui nous les ont adressÃ©s, nos deux camarades n'ont, eux, toujours pas Ã©tÃ© rÃ©intÃ©grÃ©s. Vous pouvez imaginer la terrible situation dans laquelle ils se trouvent ainsi que leurs deux familles.

Sur le plan syndical, le dossier suit son cours. *Better work* (*) va mener une enquÃªte sur le terrain d'ici la deuxiÃ©me semaine de fÃ©vrier, de la mÃªme faÃ§on qu'il a procÃ©dÃ© pour contribuer Ã la rÃ©intÃ©gration des six de SOTA.

Entre temps, la situation continue Ãªtre trÃ©s difficile dans ces bagnes ouvriers que sont les zones franches en HaÃ©ti.

Le 2 janvier dernier, un accord verbal avait Ã©tÃ© trouvÃ© entre le patron et le syndicat SOTA de Ouanaminthe. Selon cet accord, tous les ouvriers devaient travailler et Ãªtre payÃ©s double le 2 janvier, jour normalement de congÃ©.

Or, voilÃ que deux semaines aprÃ©s, le patron renie cet accord et refuse de payer les ouvriers.

Ceux-ci dÃ©cident alors de se mettre en grÃ©ve. A leur demande, le ministÃ©re des Affaires sociales s'est rendu sur les lieux. Et, sous la pression des ouvriers, les dÃ©lÃ©guÃ©s de SOTA ont demandÃ© des comptes au patron, mais en vain.

Face Ã cette attitude arrogante et dÃ©loyale, des ouvriers ont commencÃ© Ã lancer des pierres en direction du bureau oÃ¹ se trouvaient l'inspecteur du ministÃ©re et certains dirigeants de l'usine qui ont aussitÃªt ordonnÃ© le licenciement des neuf syndicalistes.

Devant cette vague de rÃ©volutions, tout le monde a peur.

Nous continuons nÃ©anmoins Ã combattre pour faire prÃ©valoir les droits ouvriers et ceux d'un syndicalisme libre et indÃ©pendant.

FignolÃ© Saint Cyr SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de la CATH.

() Better Work : organisme qui produit des enquÃªtes pour le BIT. Le dernier rapport de synthÃ©se sur la conformitÃ©, rÃ©alisÃ© par Better Work Haïti pour le compte du Bureau international du travail (BIT) et publiÃ© le 9 juillet 2010, attirait lâEuros"attention sur ce sujet.*